

COMMUNIQUE

Suite au Conseil d'Administration du 8 mars 2004

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France, dans le cadre de son action de protection des espaces naturels d'intérêt écologique majeur :

EXTENSION DU PERIMETRE REGIONAL D'INTERVENTION FONCIERE DE LA BOUCLE DE MOISSON, sur la commune de Freneuse (Yvelines)

Le Conseil d'Administration de l'Agence des Espaces Verts (AEV) a donné un avis favorable à l'extension du périmètre régional d'intervention foncière de la Boucle de Moisson, sur la commune de Freneuse, portant ainsi la superficie totale du périmètre à 910 hectares.

Cette extension s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (S.D.R.I.F) préconisant « une politique ferme de préservation et d'amélioration » de ce territoire.

*

* *

La Boucle de Moisson est située en Seine aval à environ 60 km au Nord-Ouest de Paris, aux confins des départements des Yvelines, de l'Eure et du Val d'Oise.

D'une superficie d'environ de 2400 ha, elle s'étend sur les territoires de Freneuse, Méricourt, Moisson et Mousseaux-Sur-Seine.

Le paysage de la Boucle de Moisson présente un attrait particulier avec au centre un massif forestier, au sud-ouest une plaine agricole. Cet ensemble est inséré dans un méandre du fleuve, dominé sur sa rive droite par les falaises et les coteaux de la Roche-Guyon.

Une partie du domaine est protégée en site classé ou inscrit (annexe 1) et partiellement cartographiée Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F) de type 2 et Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (Z.I.C.O).

Actuellement la Région possède 386 ha, sur le site d'une ancienne carrière réaménagée.

Il s'agit en fait d'une véritable mosaïque de milieux naturels dont certaines parties de l'ancienne carrière sont intégrées dans le réseau Natura 2000 en application de la Directive Habitats (landes sèches et pelouses calcaires). Des espèces d'intérêt patrimonial rares ou protégées au niveau régional (*Koeleria glauca*, *Corynephorus canescens*) sont aussi présentes .

L'extension prévue s'étend sur une superficie de 510 hectares dont 350 ha en espaces forestiers et naturels (bois, zones humides, berges de la Seine) et 160 hectares en surface agricole.

Une partie du Val Guyon est également concernée par cette extension ; elle permet d'envisager à terme de relier la Boucle à la forêt régionale de Rosny par une future extension du Périmètre Régional d'Intervention Foncière sur Rolleboise.

Le Département des Yvelines sera sollicité pour la création d'un Espace Naturel Sensible sur les zones non agricoles du périmètre, avec délégation du droit de préemption à l'Agence des Espaces Verts.

Contacts presse :

- **Pour les départements des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise :**
Angélique GELINEAU - 01.53.85.67.60 - agelineau@aev-iledefrance.fr
- **Pour les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine :** Fanny SIMONNET - 01 53 85 67 32 – fsimonnet@aev-iledefrance.fr